

l'examen de chaque bill et à sa conformité aux dispositions du Règlement.

La Chambre consent-elle à l'unanimité à donner suite aux recommandations proposées?

Des voix: D'accord!

M. l'Orateur: En conséquence, du consentement unanime de la Chambre, je déclare que les soixante-quatre bills inscrits au *Feuilleton* d'aujourd'hui en vue d'être déposés par des députés sont réputés avoir été présentés et lus une première fois et que la deuxième lecture en est décrétée pour la prochaine séance de la Chambre.

(Traduction)

LES RELATIONS INDUSTRIELLES

CONGÉS STATUTAIRES PAYÉS POUR LES EMPLOYÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande à déposer le bill n° C-2, tendant à accorder aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération pour le travail accompli lesdits jours sur les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

SALAIRE MINIMUM POUR LES EMPLOYÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande à déposer le bill n° C-28, tendant à l'établissement d'un salaire minimum pour les employés des ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI SUR LA DÉPUTATION

MODIFICATION VISANT À CHANGER LE NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

M. L.-P.-Antoine Bélanger (Charlevoix) demande à déposer le bill n° C-3, tendant à modifier la loi sur la députation.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

MODIFICATION VISANT À CHANGER LE NOM D'UNE CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE

M. Gilles Grégoire (Lapointe) demande à déposer le bill n° C-47, tendant à modifier la loi sur la députation.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

[M. l'Orateur.]

LA LOI SUR LA RADIODIFFUSION

ÉMISSION DES PERMIS SUJETTE À LA MISE EN PRATIQUE DES DISPOSITIONS DE LA DÉCLARATION DES DROITS

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest) demande à déposer le bill n° C-4, tendant à modifier la loi sur la radiodiffusion (Recours contre les violateurs des droits de l'homme).

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

MODIFICATION PRÉVOYANT LA RÉGLEMENTATION DES ANTENNES COLLECTIVES

M. D. M. Fisher (Port-Arthur) demande à déposer le bill n° C-30, tendant à modifier la loi sur la radiodiffusion (Antenne collective).

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

MODIFICATION RELATIVE AUX ÉMISSIONS À CARACTÈRE POLITIQUE

M. H. C. Harley (Halton) demande à déposer le bill n° C-54, tendant à modifier la loi sur la radiodiffusion (Émissions d'un caractère politique).

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI SUR LA FAILLITE

MODIFICATION TOUCHANT UN VERSEMENT AUX PRODUCTEURS PRIMAIRES

M. E. P. Whelan (Essex-Sud) demande à déposer le bill n° C-5, tendant à modifier la loi sur la faillite (Produits primaires auxquels on fait subir une transformation).

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

MODIFICATIONS TOUCHANT LES CESSIONS DES SALARIÉS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord) demande à déposer le bill n° C-12, tendant à modifier la loi sur la faillite (Cessions des salariés).

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LES FINANCES

MESURE PRÉVOYANT LA RÉGLEMENTATION DU CRÉDIT AUX CONSOMMATEURS

M. Reid Scott (Danforth) demande à déposer le bill n° C-6, tendant à réglementer le crédit aux consommateurs.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)